

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU CONCOURS DO MI SI LA DO RÉ (Domicile adoré) Un premier prix de 10 000 \$ à gagner !

Montréal, le 20 avril 2020 : Soucieuse et à l'écoute des besoins des musiciens en ces temps difficiles, la **Fondation JM Canada (FJMC)** a décidé de venir en aide aux artistes en créant le **Concours Do Mi Si La Do Ré (Domicile adoré)**. Si ces quelques notes nous protègent de toute propagation, elles deviennent ici une source d'inspiration pour les artistes qui, plus que jamais, ont soif de performer et de se faire entendre du public. Le grand gagnant de ce concours **remportera une bourse de 10 000 \$**.

Vous avez moins de 30 ans, êtes instrumentiste.s, chanteur.euse.s ou compositeur.rice.s de musique classique et avez l'envie de créer et jouer sur le thème du confinement ?

Ce concours exceptionnel vous invite à composer et interpréter une pièce musicale de 3 minutes ou moins, sur le thème de la phrase musicale Do Mi Si La Do Ré (Domicile adoré).

COMMENT PARTICIPER ?

- 1- Être seul.e ou plusieurs (dans ce cas de figure, l'enregistrement de votre composition devra se faire par vidéoconférence. Aucun rassemblement ne sera accepté).
- 2- Créer et interpréter une composition incluant la **phrase musicale Do Mi Si La Do Ré**.
- 3- Soumettre votre vidéo [ICI](#) et vous inscrire via notre formulaire en ligne [ICI](#)

Date limite d'application : **Mercredi 13 mai 2020, à minuit**

**Aucun frais d'inscription*

CRITÈRES DE SÉLECTION ET RÈGLEMENTS : [CLIQUEZ-ICI](#)

ET ENSUITE ?

Le concours se composera de 3 grandes étapes :

1. La Fondation JM Canada effectuera une première sélection de vidéos, qui seront **mises en ligne le 20 mai 2020**.



2. Les participants auront du **20 mai au 14 juin 2020** pour promouvoir leur vidéo auprès de leurs réseaux afin de recueillir le plus grand nombre de votes possible. Une dizaine de vidéos seront sélectionnées pour la phase finale. Le score sera basé sur le vote du public (50%) et la notation du jury (50%).
3. Les 10 meilleures vidéos seront soumises à un jury composé de grands noms Canadiens de la musique classique, qui les classera de 1 à 10 selon son ordre de préférence. La vidéo qui arrivera à la première place, remportera le grand prix.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS PRIX ?

La Fondation JM Canada est heureuse d'annoncer qu'un minimum de **25 000 \$** sera remis en bourses dans le cadre de ce concours.

Premier prix : 10 000 \$

Deuxième prix : 5000 \$

Troisième prix : 3000 \$

Les 7 autres vidéos de la grande finale recevront une **bourse de 1 000 \$ chacune**.

**Si vous êtes plusieurs à participer au projet (compositeurs et interprètes), les bourses seront divisées selon le nombre de musiciens qui se seront inscrits.*

À PROPOS DE LA FONDATION JM CANADA :

La Fondation JM Canada est un organisme de bienfaisance dont la mission est de collecter, créer et administrer des fonds afin de :

1. Soutenir la mission des JM Canada : favoriser la découverte des musiques classiques auprès du jeune public et soutenir le développement de carrière de jeunes musiciens de formation classique sur la scène nationale.
2. Soutenir le développement de carrière de jeunes musiciens canadiens.

La Fondation des Jeunesses Musicales Canada remercie tout particulièrement ses partenaires : **Jeunesses Musicales Canada** ainsi que le **Concours de Musique du Canada, Canimex**

Pour toute information relative au concours, veuillez visiter notre site Web : jmcanada.ca

Renseignements :

Gabrielle Blackburn, Directrice générale

Fondation Jeunesses Musicales Canada

fondation@jmcanada.ca